





## **État des lieux**



- Secteurs retenus en extension de l'enveloppe urbaine

  Zone humide
- Zone inondable hors PPRI

# Caractéristiques environnementales

- Présence de haies champêtres pluristratifiées au nord et au sud du secteur
- Présence d'une zone humide à enjeu faible au sud du secteur
- Présence d'une zone humide à enjeu fort au sud-ouest du secteur

# Occupation du sol et paysage

- Prairie pâturée
- Présence de zones humides

## Caractéristiques urbaines

- Secteur situé au sud de la commune de Montilliers à proximité de la D748
- Secteur situé à l'ouest de la zone d'activités des Bordages
- Desserte possible depuis le chemin des bordages

#### Enjeux

- Prise en compte de la zone humide sur le secteur par l'éviction de cette dernière ou bien par la mise en place de mesures de compensation

## Organisation de la desserte et des déplacements

- Un accès sera créé depuis le chemin des bordages à l'est du site

## Formes urbaines et organisation du bâti

- Les constructions devront s'implanter qualitativement dans l'environnement architectural et paysager

## Insertion paysagère

- Une frange paysagère sera à créer au nord-ouest du site, afin de marquer une séparation avec le milieu agricole
- Les haies champêtres pluristratifiées présentes en limite nord et sud du site seront à conserver
- La haie champêtre pluristratifiée présente en limite est du site sera à conserver dans la mesure du possible en raison de l'accessibilité au site, des percements pour la voirire pouvant être réalisés

#### **Insertion environnementale**

- La zone humide et la haie seront à prendre en compte avec la mise en oeuvre d'une étude complémentaire au stade de projet afin de définir plus finement le périmètre et la nature des aménagements à réaliser
- Si le projet porte atteinte à tout ou partie de la zone humide et/ou de la haie, des mesures de compensation seront à mettre en place en appliquant la séquence Éviter-Réduire-Compenser



**Programmation** 

Surface: 1,5 Ha

Typologie d'activités : Dominante artisanat

Rythme d'urbanisation envisagé: Court terme